

**ANNEXE 2
PILOTE FINANCIER ET COMPTABLE - PARCOURS A LA CARTE**

1. NOMBRE DE PARTICIPANTS	Un groupe de stagiaires est composé au maximum de 12 participants . <i>Si le groupe est inférieur ou égal à 8 participants, il peut être proposé un repositionnement avec un autre groupe ou un report si cela est envisageable.</i>																																					
2. ARCHITECTURE	<table border="1"> <thead> <tr> <th align="center" colspan="2">Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES</th> <th align="center">Durée en jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (*)</td> <td></td> <td align="center">3</td> </tr> <tr> <td>2. La certification des comptes (*)</td> <td></td> <td align="center">2</td> </tr> <tr> <td>3. La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables</td> <td></td> <td align="center">3,5</td> </tr> <tr> <td>4. Le pilotage des processus comptables (**) - NON ACCESSIBLE</td> <td></td> <td align="center">-</td> </tr> <tr> <td>5. La comptabilité institutionnelle (1^{ère} partie) : la supervision des opérations courantes</td> <td></td> <td align="center">4</td> </tr> <tr> <td>6. L'analyse financière : du bilan à la construction du tableau de financement</td> <td></td> <td align="center">4</td> </tr> <tr> <td>7. La comptabilité institutionnelle (2^{ème} partie) : le pilotage des opérations de fin d'année</td> <td></td> <td align="center">4</td> </tr> <tr> <td>8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux</td> <td></td> <td align="center">2</td> </tr> <tr> <th align="center" colspan="2">Modules du Cycle 2 - LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME</th> <th align="center">Durée en jours</th> </tr> <tr> <td>9. La paie : volet social et fiscal (*) - NON DISPONIBLE EN 2020</td> <td></td> <td align="center">-</td> </tr> <tr> <td>10. La gestion des créances (*)</td> <td></td> <td align="center">2</td> </tr> </tbody> </table>		Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES		Durée en jours	1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (*)		3	2. La certification des comptes (*)		2	3. La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables		3,5	4. Le pilotage des processus comptables (**) - NON ACCESSIBLE		-	5. La comptabilité institutionnelle (1 ^{ère} partie) : la supervision des opérations courantes		4	6. L'analyse financière : du bilan à la construction du tableau de financement		4	7. La comptabilité institutionnelle (2 ^{ème} partie) : le pilotage des opérations de fin d'année		4	8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux		2	Modules du Cycle 2 - LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME		Durée en jours	9. La paie : volet social et fiscal (*) - NON DISPONIBLE EN 2020		-	10. La gestion des créances (*)		2
Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES		Durée en jours																																				
1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (*)		3																																				
2. La certification des comptes (*)		2																																				
3. La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables		3,5																																				
4. Le pilotage des processus comptables (**) - NON ACCESSIBLE		-																																				
5. La comptabilité institutionnelle (1 ^{ère} partie) : la supervision des opérations courantes		4																																				
6. L'analyse financière : du bilan à la construction du tableau de financement		4																																				
7. La comptabilité institutionnelle (2 ^{ème} partie) : le pilotage des opérations de fin d'année		4																																				
8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux		2																																				
Modules du Cycle 2 - LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME		Durée en jours																																				
9. La paie : volet social et fiscal (*) - NON DISPONIBLE EN 2020		-																																				
10. La gestion des créances (*)		2																																				

	<p>(*) : Modules du cycle 1 accessibles au public d'ordonnateurs dans une logique de parcours à la carte (selon places disponibles) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : cadres et collaborateurs de service ordonnateur désireux de mieux connaître et s'approprier la dimension comptable dans l'Institution et/ou de s'inscrire dans une démarche de lutte contre les fraudes et de gestion des risques. • Module 2 : cadres et collaborateurs de service ordonnateur participant aux actions de certification de comptes. <p>(**) : Le module 4 du cycle 1 « Le pilotage des processus comptables » n'est pas accessible en module à la carte.</p>
<p>3. PREREQUIS</p>	<p>Pour suivre les modules 5 et 7 du Cycle 1 « La comptabilité institutionnelle », le stagiaire doit suivre obligatoirement le module 3 du Cycle 1 intitulé « La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables », sauf si le stagiaire justifie d'une expérience récente et d'une bonne maîtrise de la comptabilité générale.</p> <p>Pour ce parcours, les prérequis sont définis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (BTS comptabilité, DUT GEA ...) ; <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bénéficier d'une expérience professionnelle : niveau de maîtrise du participant en comptabilité générale. <p>Pour cette raison, la participation du responsable de formation de l'organisme du stagiaire est sollicitée afin de confirmer si la personne possède bien les prérequis indiqués ci-dessus. Pour ce faire, il est demandé de renseigner et de renvoyer le bulletin des prérequis du module 3 du Cycle 1 intitulé « « La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables » (annexe 2bis) auprès du pilote (icheze@institutquatre Dix.fr).</p> <p>L'inscription au module 3 est fortement recommandée pour une inscription sur le module 6 « l'analyse financière ».</p>

4. OBJECTIFS ET CONTENUS DES MODULES (9 modules) : la planification sera diffusée ultérieurement

Modules du CYCLE 1 « LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES » (8 modules de formation) : voir l'annexe 1

Modules du CYCLE 2 : LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME

Modules	Objectifs	Contenus
<p>9) La paie : le volet social et fiscal NON DISPONIBLE EN 2020</p>		
<p>10) La gestion des créances Module rénové (*)</p>	<p>La gestion des créances au cœur de l'actualité :</p> <p>C'est un enjeu majeur au sein des organismes sociaux, tant en termes d'optimisation des moyens consacrés que d'affichage extérieur auprès du public.</p> <p>Au quotidien, cette gestion est bien ancrée au cœur des métiers de l'institution, de la liquidation des prestations (en amont) au traitement des réclamations de nos clients (en aval).</p> <p>Aussi, le recouvrement des créances se professionnalise à travers l'évolution des textes réglementaires (révision des codes civil, sécurité sociale...), la création de nouveaux outils de gestion des créances (de la notification à l'action contentieuse), l'évolution des techniques de recouvrement (campagne de SMS, dématérialisation des pièces, traçabilité des actions....) pour mieux faciliter le pilotage des opérations et des équipes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrire les rôles et missions du Directeur et du Directeur comptable et financier • Identifier les objectifs et définir l'organisation type de la gestion unifiée du recouvrement • Identifier les voies de recours tout au long de la vie des créances • Définir la prescription des créances et ses impacts sur la gestion des créances 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rôles du Directeur et Directeur comptable et financier • La gestion unifiée du recouvrement • Les voies de recours tout au long de la vie des créances • La prescription des créances • Le protocole des créances et des oppositions • L'environnement réglementaire du traitement des créances et des oppositions

	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un « protocole des créances et des oppositions » dans un organisme social • Identifier le contexte juridique du traitement « des procédures exécutoires » • Superviser la gestion des créances au travers de la certification des comptes, du contrôle interne et du système de management intégré 	<ul style="list-style-type: none"> • La recherche d'optimisation des résultats au regard des objectifs et des moyens alloués.
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(*) : **Ce module est accessible au public d'ordonnateurs :**

- **Module 10** : agents des services de recouvrement des créances et oppositions (amiables ou contentieuses).

5. MODALITES D'INSCRIPTION

Quand la planification pour le parcours à la carte sera disponible, vos demandes d'inscription seront à réaliser sur le site de l'Institut 4.10, en passant commande : via le portail client : <https://catalogue.valsoftware.cloud/QUATREDIX/CATALOGUE/default.aspx>

Si les effectifs recensés le permettent, il pourra être proposé d'ouvrir des sessions complémentaires sur différents sites.

IMPORTANT : Toute inscription est considérée comme définitive à partir du moment où l'affectation est effectuée par le pilote et validée par l'organisme client.

6. COÛT

Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES	Coût
1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (3 j)	637,00 €
2. La certification des comptes (2 j)	840,00 €
3. La comptabilité générale (3,5 j) : la logique du raisonnement dans les opérations comptables	971,00 €
4. Le pilotage des processus comptables (3 j) - NON ACCESSIBLE	-
5. La comptabilité institutionnelle (1 ^{ère} partie) (4 j) : la supervision des opérations courantes	713,00 €
6. L'analyse financière (4 j) : du bilan à la construction du tableau de financement	1 256,00 €
7. La comptabilité institutionnelle (2 ^{ème} partie) (4 j) : le pilotage des opérations de fin d'année	713,00 €
8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux (2j)	549,00 €

Modules du Cycle 2 - LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME		Coût
9.	La paie : volet social et fiscal (4 j) NON DISPONIBLE EN 2020	-
10.	La gestion des créances (2 j)	549,00 €